

ADMINISTRATION PORTUAIRE DU SAGUENAY
LA BAIE, QUÉBEC

AVIS SUR LE TRANSPORT HORS NORMES (S-3)

EN VIGUEUR LE 9 JANVIER 2019

COLONNE I		COLONNE II
Art.	Description	Taux (\$)
1.	Permis de transport hors normes sur le chemin du Quai-Marcel-Dionne	
a)	premier transport / par manifeste de navire	563,06
b)	pour chaque transport subséquent.....	168,96